

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	16 (1908)
Heft:	6
Rubrik:	L'activité de la Société centrale suisse en 1907

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire	Page
L'activité de la Société centrale suisse en 1907	61
Les premiers secours en montagne	64
Le 80 ^e anniversaire de M. Henri Dunant	67
Le hoquet	68
Lettre ouverte	69
Quelques notes sur l'activité des comités suisses de secours aux victimes de la guerre de 1870-71	71
Nouvelles de l'activité des sociétés	72

L'activité de la Société centrale suisse en 1907

La Direction de la Société suisse de la Croix-Rouge a fait parvenir dernièrement à toutes les sections le rapport annuel de l'exercice écoulé. De ce compte-rendu de près de 100 pages, nous extrayons les points suivants qui pourront intéresser nos lecteurs : Dans le *comité central*, le colonel *Emile Bischoff* de Bâle a remplacé M. Ed. Zimmermann décédé; comme troisième délégué du Conseil fédéral M. le major *D^r Miéville* de St-Imier a été désigné; le représentant de la S. M. S. S. au sein du comité de direction est le nouveau président de cette société, M. P. Sauter de Zurich.

L'*Emission de l'emprunt à lots de 3,500,000 fr.* votée à l'assemblée générale des délégués à Coire, pour permettre à la Société suisse de la Croix-Rouge de faire face à une série de dépenses nécessaires (agrandissement du Lindenholz, achat de matériel sanitaire et de matériel de transport et d'hôpital) n'a pas encore pu avoir

lieu. La situation tendue du marché monétaire et le taux très élevé de l'argent n'ont pas permis sa réalisation jusqu'ici.

Un grand nombre de *conférences avec projections* ont été données en Suisse, et ont réuni pendant les trois derniers mois de 1907 quelque 15,000 auditeurs. La série de 250 clichés élaborée par le Secrétariat général a absorbé la presque totalité de la somme du prix Marie-Féodorowna, de 3,410 francs, alloué par le comité international à ce nouveau moyen de propagande en faveur de la Croix-Rouge en Suisse. Un texte allemand et français contenant l'explication des clichés est adressé à chaque conférencier. Le résultat financier de cette entreprise peut être considéré comme favorable puisque, à côté des bénéfices réalisés par les sections sous les auspices desquelles ces conférences ont été données, la société centrale a pu se rembourser des frais d'établissement, des honoraires du

technicien et des frais de voyage de l'employé chargé de ces projections.

Le nombre des *membres de la société centrale* n'a pas subi de gros changements :

46 sections en font actuellement partie; toutes les autorités cantonales subventionnent aussi les œuvres de la Croix-Rouge, sauf celles de Schwyz, de Vaud et de Genève.

Trente-six nouvelles communes se sont fait inscrire comme membres corporatifs, ce qui porte leur nombre à 373; en outre, le rapport mentionne 156 sociétés en Suisse, 163 sections de l'Alliance des samaritains et 40 sociétés suisses à l'étranger qui ont fait des allocations à la caisse centrale.

L'état financier de la société peut être considéré comme satisfaisant bien qu'aucune dotation et qu'aucun legs n'aient été faits à la société en 1907.

La subvention fédérale est restée la même, 25,000 francs à la Croix-Rouge, 20,000 francs aux écoles de garde-malades, 7,500 francs au Secrétariat central. En outre, les recettes de la société se sont élevées pendant le dernier exercice à fr. 82,301.75 (environ 5,000 francs de plus qu'en 1906). Les dépenses ont augmenté dans une plus forte proportion, elles avaient été de fr. 61,539.39 en 1906, elles arrivent au total de fr. 76,262.07 en 1907; malgré cette augmentation de près de 15,000 francs, le solde actif du compte de dépenses et recettes est pour le dernier exercice de fr. 6,039.68.

Le compte capital s'est augmenté de fr. 6,660.45 (fr. 33,652.88 en 1906!) la fortune actuelle de la société était, au 31 décembre 1907, de fr. 163,383.38.

Les cinq maisons-mère formant des *infirmières disponibles en cas de guerre*, et qui ont reçu chacune une subvention de 4,000 francs sont: l'Ecole de la Croix-

Rouge du « Lindenholz » à Berne; La Source, à Lausanne; l'institution d'Ingenbohl à Schwyz; l'Ecole de garde-malades de Zurich et la maison des Sœurs de la Croix-Rouge à Zurich aussi. Ces maisons pouvaient mettre, fin 1907, à la disposition du Conseil fédéral 736 infirmières, réparties de la manière suivante :

	Jour de la mobilisation			Au total
	5 ^e	10 ^e	20 ^e	
1 ^o Maison des Sœurs de la Croix-Rouge, Zurich	--	28	24	52
2 ^o Ecole du Lindenholz, à Berne	48	30	16	94
3 ^o La Source, Lausanne	106	62	30	198
4 ^o Ecole de garde-malades, à Zurich	9	61	61	131
5 ^o Ingenbohl	100	102	59	261
	263	283	190	736

La Direction centrale a subventionné en 1907 :

- 76 cours de samaritains (1906 : 76).
- 38 cours de soins aux malades (1906 : 18).
- 32 exercices de campagne (1906 : 23).

La demande de cartouches à pansements a encore beaucoup augmenté, le Secrétariat général en a expédié aux différentes sections plus de 35,000, soit 7,000 de plus qu'en 1906. La vulgarisation de cet excellent matériel, remis à prix réduit aux sociétés de samaritains, doit être encouragée et ces paquets de pansements aseptiques ne devraient manquer à aucun samaritain.

Les deux *journaux périodiques* publiés sous les auspices de la Direction « Das Rote Kreuz » et « La Croix-Rouge suisse » comptent actuellement près de quatre mille abonnés. Alors que l'organe de langue allemande se répand facilement au sein des nombreuses sociétés de la Suisse centrale et orientale, la « Croix-Rouge suisse » a plus de peine à se dévolopper.

Lorsque, il y a deux ans, ce journal fut repris par la Société centrale, il comptait à peine 200 abonnés; ce chiffre s'est élevé à près de 900 maintenant; il marche de pair avec l'activité déployée par les sociétés qui est presque nulle dans les cantons de Vaud, Valais et Fribourg.

L'école de garde-malades du Lindenhof a délivré en 1907 le diplôme d'infirmière de la Croix-Rouge à 12 élèves dont une seule de la Suisse romande; 40 élèves ont suivi régulièrement les cours.

Depuis sa fondation, cette école a formé 82 garde-malades diplômées. Voici quelle était leur répartition à la fin de 1907:

Infirmières dans les hôpitaux . . .	24
Infirmières travaillant chez des particuliers	26
Au service des communes	7
Rentrées dans leurs familles . . .	22
Décédée	1
N'ayant pas donné de nouvelles .	2
	82

Le Bureau de placement de garde-malades à Berne a maintenant à sa disposition 14 infirmières qui ont été continuellement employées. (Des bureaux analogues ont été créés à Lucerne et à Neuchâtel et rendent de grands services dans tout notre pays et même à l'étranger). Malgré des dépenses considérables, les comptes de ce Bureau soldent par un bénéfice de fr. 576. 25.

Les colonnes de transport auxiliaires sont actuellement au nombre de cinq; équipées et prêtes à marcher en cas de besoin, elles comptent environ 200 personnes: ce sont celles de Aarau, Bâle, Berne, Bienne et Glaris. Quatre nouvelles colonnes sont en formation à St-Gall,

Schaffhouse, Lucerne et Winterthour, mais de tous côtés il y a difficulté dans le recrutement du personnel volontaire.

Le rapport que nous venons d'analyser brièvement signale enfin la perte que la Société suisse de la Croix-Rouge vient de faire en la personne de son président M. le conseiller national E. de Steiger.

Le 26 janvier 1907, à l'âge de 72 ans, cet homme de cœur mourait à Berne, regretté de tous. M. de Steiger avait été appelé, il y a trois ans, aux fonctions de président de la Direction, et c'est avec une juvénile ardeur — malgré son âge avancé — qu'il prit ce fardeau sur ses épaules déjà lourdement chargées, et l'histoire du développement de la Croix-Rouge suisse dans ces dernières années, montre que cette position ne fut pas pour lui une sinécure. Le rapport lui consacre une pensée émue et reconnaissante.

Le comité de Direction vient tout dernièrement de perdre encore un de ses membres dévoués, madame G. Villiger-Keller, de Lenzbourg, présidente de la Société d'utilité publique des femmes suisses. Depuis huit ans M^{me} Villiger faisait partie de la Direction de la Croix-Rouge comme déléguée de la Société d'utilité publique, et ses connaissances étendues, sa bonté, son franc bons sens l'avaient fait apprécier en plusieurs occasions. C'est grâce à sa persévérance que la société aux destinées de laquelle elle présidait, entrait, il y a quelques années dans le giron de la Croix-Rouge, et les deux institutions auxquelles elle avait voué son temps et le meilleur de son cœur font en elle une perte qu'il sera difficile de combler.

D^r M^l.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro le compte-rendu de l'Assemblée des délégués à Genève le 31 mai.

La Rédaction.